FICHE DE SUIVI MENSUELLE

Bénéficiaire de la prestation :		Prestation :
Nom :		
Prénom :		
Téléphone :		Prénom de l'élève :

Intervenant de la prestation :
Téléphone :

Votre responsable dossier :

Date	Nb Heures	Remarques	Signature intervenant	Signature bénéficiaire

TOTAL	

Cette fiche de Suivi est à conserver par le professeur pour permettre la vérification de son activité à domicile.
Dans le cas ou le pointage par DOMATEL n'est pas possible, le professeur doit nous retourner impérativement pour le 25 du mois cette fiche de suivi pour nous permettre l'enregistrement et le paiement de ses heures.
Toute heure non déclarée par fiche de suivi pour le 25 du mois sera déclarée sur le bulletin de salaire du mois suivant.